

## Projet Multigénération

M. Stuart, chargé de projet pour Multigénération, invite toute personne intéressée par le projet de construction de ces maisons locatives, à venir les rencontrer.

Une séance d'information aura lieu le 23 octobre prochain à la salle communautaire à 19 h. Au cours de cette rencontre M. Stuart présentera ce projet. Des photos vous permettront de vous faire une bonne idée du projet. Les citoyennes et citoyens pourront profiter de cette occasion pour poser leurs questions et donner leurs noms s'ils souhaitent y habiter.

Conférences interactives: Salle communautaire

28 octobre 2009 Les pertes de mémoires: normal ou pas ?  
Animatrice: Marianne Lorrain, ergothérapeute

Le vieillissement normal et les pertes de mémoire à la maladie sont abordés ainsi que leurs conséquences au quotidien. Des astuces sont également présentées pour maintenir une bonne mémoire.

Pour information Nicole Dallaire 274-2343 ou Henriette Garboriault 274-2831

## ÉVEIL FÉMININ

L'Éveil féminin reprend ses activités le 7 octobre à 18 h à la salle communautaire. Un souper végétarien est à l'affiche suivi de l'assemblée et de jeux. Apporter votre plat et venez déguster avec nous. Bienvenue aux nouvelles arrivées. Carte de membres 12 \$. Encore cette année, l'Éveil féminin parrainera une série de conférences données par le CLSC. Le programme est affiché à la salle communautaire et à la Caisse populaire. Ces conférences sont ouvertes autant aux hommes qu'aux femmes. Bienvenue à tous.

La Municipalité a fait l'installation d'un panneau publicitaire dans le stationnement de la salle communautaire. Les personnes intéressées peuvent afficher leur commerce gratuitement. Vous devez utiliser les espaces disponibles du panneau pour faire inscrire votre publicité, de plus les annonces devront être approuvées et installées par la Municipalité.

**Compte tenu de la période électorale, il n'y aura pas de séance régulière en octobre**  
**À moins d'avis contraire, la prochain séance régulière du Conseil**  
**aura lieu le 16 novembre 2009, 20:00 heures**

## Bulletin municipal

Site Internet : [www.municipalite.laminerve.qc.ca](http://www.municipalite.laminerve.qc.ca)

Courriel : [bureau@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:bureau@municipalite.laminerve.qc.ca)

Tél.:819-274-2364 fax:819-274-2031

**Séances extraordinaires du 16 et 30 septembre 2009**

**Volume 20 numéro 10**

## ÉLECTION 2009

Un scrutin sera tenu le **1<sup>er</sup> novembre 2009**, de 10:00 à 20:00 heures, à la salle communautaire du 91 chemin des Fondateurs, afin d'élire les postes de maire et de six conseillers. Un vote par anticipation sera tenu au même endroit le **25 octobre 2009**, de 12:00 à 20:00 heures. Le bureau de vote par correspondance sera situé au 6, rue Mailloux et sera ouvert les **22, 23, 26, 27, 28, 29 octobre 2009** de 13:00 à 14:30 heures et le **30 octobre 2009** de 13:00 à 16:30 heures. Le dépouillement du scrutin se fera le 1<sup>er</sup> novembre 2009, après la fermeture du bureau de vote.

Candidats au poste de maire :

**M. Jacques Gévry** Équipe pour mieux vous informer  
**M. Serge Jetté** Équipe du renouveau

Candidats au poste de conseiller siège #1 :

**M. Yvan Bourgeois** Équipe pour mieux vous informer  
**M. Marc Perras** Équipe du renouveau

Candidats au poste de conseiller siège #2 :

**M. Rémi Charette** Équipe du renouveau  
**Mme Annie Demers** Équipe pour mieux vous informer  
**Mme Louise Jarry** candidate indépendante

Candidats au poste de conseiller siège #3 :

**Mme Claire Ouellette** Équipe pour mieux vous informer  
**M. Samuel Simoneau** Équipe du renouveau

Candidats au poste de conseiller siège #4 :

**M. Jean-Pierre Monette** Équipe du renouveau  
**M. Richard Vetter** Équipe pour mieux vous informer

Candidats au poste de conseiller siège #5 :

**Mme Suzanne Beaudin** Équipe du renouveau  
**M. Vincent Laramée** Équipe pour mieux vous informer

Candidats au poste de conseiller siège #6 :

**M. Pierre Chevigny** Équipe du renouveau  
**Mme Hélène Cummings** Équipe pour mieux vous informer

### Révision de la liste électorale :

Si vous n'avez pas reçu de confirmation d'inscription sur la liste électorale, vous n'y êtes pas inscrit. Si vous croyez avoir le droit d'y être inscrit vous devez présenter une demande à la commission de révision qui siégera le 16 octobre 2009, de 19:00 à 22:00 heures et le 20 octobre 2009 de 14:30 à 17:30 heures, au 6 rue Mailloux.

N.B. Pour les non résidents, toutes les demandes d'inscriptions reçues après le dépôt de la liste électorale seront considérées comme des demandes de révision à la liste électorale et seront transmises à la commission de révision.

---

Le Conseil municipal annule la résolution portant le numéro 2009-08-249 par laquelle des travaux de déplacements du réseau de Bell Canada pour la correction de la courbe du chemin des Pionniers, puisque ces travaux ne seront pas effectués durant l'année 2009.

Les travaux de traitement de surface double ont été attribués à Franroc Inc. Pour un montant de 7 \$/m<sup>2</sup>, plus les taxes applicables. Pour un montant maximum de 56 000\$.

Considérant les offres reçues pour le remplacement d'une section d'environ 550 m de conduite d'aqueduc, les soumissions reçues sont:

9088-9569 Québec inc.	185 404,38 \$
Pavage D'Amour inc.	374 045,17 \$
Les Constructions Soldi inc	190 163, 34 \$

La compagnie 9088-9569 Québec inc. est mandatée pour l'installation d'une section de conduite d'aqueduc, sur le chemin des Fondateurs.

La Firme Génivar est mandatée pour réaliser le suivi de ces travaux d'aqueduc.

Dans le but de maintenir un niveau sécuritaire de pression aux entrées de service du réseau d'aqueduc, des demandes de soumissions pour l'installation de contrôleurs d'eau ont été faites auprès de deux fournisseurs, soit :

Plomberie AMG	227,50 \$ par entrée, plus les taxes applicables
Plomberie Brébeuf	145, 00 \$ par entrée, plus les taxes applicables

Plomberie Brébeuf est mandaté pour l'installation des contrôleurs d'eau à l'entrée de service de chacune des propriétés desservies par le réseau d'aqueduc au montant de 145,00 \$ par entrée, plus les taxes applicables.

La Municipalité demande au ministre de la Sécurité publique de faire respecter les schémas de couverture de risques des municipalités locales tel que prévu à la Loi sur la Sécurité incendie.

Le règlement numéro 542 modifiant le règlement 518 relatif à l'utilisation de l'eau potable en provenance de l'aqueduc au niveau de l'utilisation des contrôleurs de pression est adopté.

Suite à la démission de madame Armande Darmana, madame Andrée Boulanger est engagée à titre de préposée à l'accueil pour le bureau d'information touristique et pour le poste d'accueil de la Sepaq. Monsieur Pierre Deschamps est désigné pour suivre toute la formation requise afin qu'il puisse effectuer le suivi et le contrôle des installations d'aqueduc de la Municipalité.

Résultat de l'appel d'offres pour la vente du camion 10 roues Cargo 8000 1989. Une seule offre a été reçue, soit celle de: Les Transports Sylvain Perrier enr. pour un montant de 503\$.

Suite au résultat de l'appel d'offres pour l'achat des pneus: il est résolu d'acheter les pneus pour la saison 2009-2010 à Pneu Sarrazin, au montant de 11 515.28\$ incluant les taxes.

Une résolution de non opposition aux installations septiques de type Rotofix, telles que proposées pour le Projet Multigénération, a été adoptée. La Municipalité s'engage à prendre en charge les installations lorsqu'elles seront entièrement fonctionnelles.

### Dérogations mineures le conseil a étudié et accordé trois demandes :

Pour le 7 rue Durand pour la construction d'une véranda de 4,27 m par 4,88 m à 14,14 m de la ligne avant alors que la marge prescrite est de 15 m.

Pour le 285, chemin Isaac-Grégoire sud pour l'agrandissement du patio d'une largeur de ± 1m jusqu'à l'escalier qui se situe dans la marge arrière, sans augmenter le pourcentage au sol actuel.

Pour le lot 50C-Ptie rang 12, pour un lotissement d'une superficie de 4 648.3 m, dont la profondeur est de 56,80 m alors que la profondeur prescrite est de 60 m.

Avec le déménagement du réseau de L'APTR au centre du village, la tour située sur le terrain de M. Séguin sera éventuellement désaffectée, considérant que cette tour supporte un système de relais pour nos services d'urgence, il a été résolu d'acheter une tour de télécommunication de Srad Communication au montant de 14 045 \$ plus les taxes applicables.

Un électricien a été engagé pour l'installation du câblage électrique pour les nouveaux lampadaires du chemin des Fondateurs, pour un montant n'excédant pas 20 000\$.

La Firme Inspec-Sol est mandatée pour réaliser le contrôle qualitatif du béton utilisé pour la construction des trottoirs du chemin des Fondateurs et pour le contrôle de la compaction du matériel de remblai.

Suite aux conditions météorologiques, les trottoirs et l'installation des lampadaires seront remis à plus tard soit au printemps 2010. Par contre les contrats sont octroyés et l'argent est réservé.